

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 30 Octobre 2009, une notice d'information relative à un programme de rachat d'actions en vue de régulariser le marché des actions CARTIER SAADA.

Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se réunira extraordinairement le 17 Novembre 2009.

**Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont :**

- Nombre maximum d'actions à détenir : 468 000 actions (soit 10% du capital) ;
- Montant maximum du programme : 14 040 000 DH ;
- Durée du programme : 18 mois ;
- Calendrier de l'opération : Du 25 Novembre 2009 au 22 Mai 2011 ;
- Fourchette d'intervention :
  - Prix minimum unitaire de vente : 17 DH
  - Prix maximum unitaire d'achat : 30 DH

Un extrait de la notice d'information sera publié dans un journal d'annonces légales. L'intégralité de la notice d'information visée par le CDVM est remise ou adressée sans frais à tout actionnaire qui en fait la demande. Elle est, en outre, tenue à la disposition du public au siège de CARTIER SAADA et à la Bourse de Casablanca.

Par ailleurs, elle est disponible sur le site du CDVM : [www.cdvm.gov.ma](http://www.cdvm.gov.ma)

**CONTACT CDVM :**

Tél : 05 37 68 89 22

E-Mail : [operations\\_financieres@cdvm.gov.ma](mailto:operations_financieres@cdvm.gov.ma)

CP/EM/036/2009

*L'autorité qui veille sur votre épargne*

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières